

IL Y A DE LA TRADUCTION DANS L'AIR LE CAS DES ÉCRIVAINS LIBANAIS D'EXPRESSION FRANÇAISE

Henri AWAISS

Université « Saint-Joseph » de Beyrouth, Liban
hawaiss@usj.edu.lb

Gina ABOU FADEL SAAD

Université « Saint-Joseph » de Beyrouth, Liban
gina.aboufadel@usj.edu.lb

Abstract: In this article, the authors study the case of French-speaking Lebanese writers. As the latter possess two cultures and two languages, they transpose in their written works the aspects of their native culture and mother tongue as if they were translating, to the French reader, the tradition from which they derive. Translating them into Arabic would be like erasing the cultural foreign aspect that constitutes the charm of their writing. The translator will try to compensate this loss and to save the impact on the Arab reader by working on the aesthetics of the writing. In the writer as well as the translator, the acts of writing and translating unite in order to give birth sometimes to the source text and sometimes to the target text.

Keywords: writer between two languages, translation of their literary works.

Être francophone ne se limite pas au fait de parler le français. Ça n'est pas non plus parler le français comme un Français. Être francophone, c'est se laisser transpercer par la richesse d'une autre culture qui n'est pas la sienne au départ mais qui le devient un peu plus tous les jours ; c'est se laisser imprégner par le parfum de cet *Autre* auquel on s'identifie un peu plus tous les jours. Mais devenir francophone ne veut pas pour autant dire abandonner sa culture d'origine, effacer de son cœur et de sa mémoire la couleur de ses montagnes, le gazouillement des oiseaux dans ses prairies, les contes de sa grand-mère et le goût des douceurs qu'on déguste, les soirs d'été, au clair de lune. Comme il est permis à tout citoyen d'être titulaire d'une double nationalité, il n'est pas interdit à l'être humain d'appartenir à deux cultures et de porter une double identité.

Tel est sans doute le cas des écrivains et des poètes qui appartiennent à un pays et qui adoptent, dans leurs écrits, la langue d'un autre pays. Dans ce propos, nous étudierons le cas des écrivains et poètes libanais d'expression française. Parfaits bilingues, Charles Corm¹, Nadia Tuéni², Georges Schéhadé³, Amin Maalouf⁴ et bien d'autres, ont dans leur écriture ce *je ne sais quoi* qui laisse traîner comme un parfum d'exotisme qui attire les lecteurs français et qui rend ces auteurs libanais si différents des auteurs français. Quand un lecteur libanais se penche sur leur littérature, il s'y retrouve, il y retrouve des aspects de sa propre culture mais exprimés dans une autre langue qui impose une autre manière de dire différente de celle à laquelle il est habitué. Il en découle un *semi étonnement* et sans doute une sorte de traduction qui s'effectue en sourdine dans son esprit ; il reconnaît alors les choses qu'il connaît déjà et cette reconnaissance laisse en lui un impact certain. Le *kichk*, yaourt séché en fin d'été sur les terrasses des maisons pour être conservé et consommé en hiver, est si joliment décrit en français, et pour le lecteur français, par Amin Maalouf⁵, qu'il ne manque guère de laisser indifférent le lecteur libanais, lequel est pourtant un grand habitué de cette tradition qui n'a aucun goût d'exotisme pour lui, et même de lui faire monter l'eau à la bouche. Cet effet n'est pas le seul fruit de la reconnaissance de ce plat connu mais aussi celui de la découverte émerveillée « en français » de ce même plat. Cet effet se répercute à l'infini et pourrait résulter de la description en français de tout autre aspect culturel, allant du vestimentaire au comportemental en passant par l'architecture, les us et les coutumes. Le lecteur français, lui, est atteint d'un *étonnement complet*. Dans une langue qu'il connaît parfaitement bien, il découvre les aspects d'une autre culture, tout un monde qu'il ne connaît guère et vers lequel la langue si finement ciselée par l'auteur francophone lui assure un voyage

¹ Charles Corm est un poète et un dramaturge libanais (1894-1963).

² Nadia Tuéni est une poétesse libanaise d'expression française née à Baakline au Liban en 1935 et morte à Beyrouth en 1983. Parmi ses recueils, citons : *Les textes blonds*, *L'âge d'écume*, *Liban : vingt poèmes pour un amour*.

³ Georges Schéhadé, né le 2 novembre 1905 à Alexandrie et mort le 17 janvier 1989 à Paris, est un poète et auteur dramatique libanais d'expression française.

⁴ Amin Maalouf est un écrivain franco-libanais né le 25 février 1949 près de Beyrouth. Parmi ses œuvres les plus connues : *Léon l'Africain*, *Samarcande*, *le Rocher de Tanios*.

⁵ La description du *Kichk* chez Maalouf est longue; en voici un extrait : « On obtient ainsi la pâte appelée *Kichk* vert, dont les enfants raffolent, et qu'on étale sur une peau de mouton tannée pour la laisser sécher sur les terrasses; alors les femmes la récoltent dans leurs mains et l'effritent avant de la passer au tamis pour obtenir la poudre blanchâtre qui se garde dans des sacs en toile tout au long de l'hiver. » Amin MAALOUF, *Le Rocher de Tanios*, Grasset, Paris, 1993, p. 76.

de tout repos et tout de merveilles vers d'autres horizons. Cette expérience lui aurait-elle pour autant assuré un bain d'exotisme? Et dans ce cas-là, quel est le degré d'authenticité de cet exotisme simulé ? Pour un étranger X, découvrir un aspect culturel Y véhiculé par la langue X serait-il identique au fait de découvrir le même aspect culturel Y véhiculé par la langue Y ? Autrement dit, les noodles mangés avec couteau et fourchette ont-ils le même goût que celui des noodles mangés avec des baguettes ? Ou encore déguster le *kichk* dans un hôtel cinq étoiles est-ce comme manger dans un village libanais en y trempant le pain villageois? Langue et culture sont un tandem inséparable ; la langue porte la culture qui lui est inhérente naturellement alors que simulée est la manière avec laquelle la langue porte une culture qui lui est étrangère.

Simuler cependant n'est pas chose facile ; cela suppose, chez l'auteur francophone, une double activité d'écriture et de traduction. En effet, lorsqu'il veut transmettre en français son vécu libanais, il s'opère dans son esprit un acte de traduction qui passe forcément par des procédés bien connus de traduction, notamment l'explicitation et l'étoffement⁶. Le cas de ces « productions de francophones » soulève deux questions :

1. Dans ce genre d'écrits, comment délimiter les frontières entre l'acte d'écrire et celui de traduire ? Autrement dit, Nadia Tuéni, Georges Schéhadé, Amin Maalouf, à titre d'exemples, sont-ils des écrivains ou des traducteurs ?

2. Comment est censé réagir le traducteur qui voudrait faire revenir l'écrivain et sa production francophone en terre natale ? Opération qui pourrait paraître facile de prime abord étant donné que l'écrivain ne semble pas avoir quitté sa terre d'appartenance, mais qui en fait ne l'est pas.

⁶ « Étoffement : Procédé de traduction qui consiste à utiliser dans le texte d'arrivée un plus grand nombre de mots que n'en compte le texte de départ pour réexprimer une idée ou renforcer le sens d'un mot du texte de départ dont la correspondance en langue d'arrivée n'a pas la même autonomie. ».

« Explicitation : Résultat d'un étoffement qui consiste à introduire dans le texte d'arrivée, pour plus de clarté ou en raison de contraintes imposées par la langue d'arrivée, des précisions sémantiques non formulées dans le texte de départ, mais qui se dégagent du contexte cognitif ou de la situation décrite. » In DELISLE, Jean, LEE-JAHNKE, Hannelore, CORMIER, Nicole, *Terminologie de la traduction*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, 1999, p. 37.

Double « je »

Cette réflexion, qui se veut scientifique et objective, ne peut que partir d'un vécu : celui d'un étudiant en master⁷ ; nous le revoyons encore penché sur son sujet de mémoire intitulé *Islam et tradition bédouine à travers deux poètes arabes*. Étudiant en lettres arabes à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth dans les années soixante-dix, il devait nécessairement rédiger son mémoire en français. Vous imaginez alors le ballet qu'il était tenu d'entretenir entre les poèmes arabes qu'il analysait d'une part et la réflexion qu'il portait dessus en langue française. Comble d'ironie, cet étudiant installé dans son village natal perché dans les montagnes libanaises, rédigeait ses réflexions au rythme d'une mélodie française. Trente ans plus tard, voici la même situation qui se reproduit mais à l'envers. À Genève, une étudiante libanaise⁸ rédige en arabe sa thèse sur les courants traductologiques en Europe, bercée par une mélodie occidentale. Comment expliquer ce phénomène où les deux langues s'entrelacent dans l'esprit comme si en fait elles n'en faisaient qu'une, phénomène qui traverse le temps et reste inchangé? Faudrait-il rechercher cette explication dans la spécificité des habitants des villes portuaires, ouvertes au grand large ; habitants prédisposés à l'échange, à l'accueil, à la communication, perméables à la nouveauté, à « l'étranger », à tout ce qui est autre ?

Tel est le cas des écrivains de cette région ; de langue et de culture arabes, ayant été dès leur plus jeune âge, à leur insu d'abord, puis par un choix conscient, au contact de la langue et de la culture françaises, ils présentent une grande perméabilité à ces dernières. Cette perméabilité n'est cependant pas totale ; elle reste partielle et se décline en degrés. En effet, bien qu'ils aient choisi le français comme langue d'expression, qu'ils maîtrisent parfaitement bien d'ailleurs, nos écrivains conservent au fond d'eux-mêmes une couche étanche, imperméable, qui préserve leur authenticité foncière, leur « je » qui n'est nullement « jeu ». Schéhadé et compagnie ne « jouent » pas aux poètes français, ils n'imitent pas, ni dans leurs rythmes, ni dans leurs structures, encore moins dans leurs images, les poètes français; ils sont poètes libanais d'expression française. À ce niveau, leur « je » est un amalgame culturel et identitaire harmonieux.

Par ailleurs, leur « je » est aussi une fusion d'entités : ils sont tout à la fois, écrivains et traducteurs. Pour rendre compte en français de

⁷ Il s'agit d'Henri Awaiss qui préparait en 1972 son mémoire de Master en Lettres Arabes.

⁸ Il s'agit de Gina Abou Fadel qui préparait sa thèse de Doctorat en Traductologie.

leur culture libanaise, ils se doivent de passer par une traduction qui s'opère, consciemment ou inconsciemment, dans leur esprit. Cette traduction est reflétée, dans leur écriture, par un étoffement, une sorte d'explicitation ou d'explication de l'élément étranger au lecteur français. Voilà par exemple comment Jocelyne Awad explique la *maté* ou le *burghol* :

C'était après le dîner. Les verres de *maté*, cet épais breuvage aux vertus si bénéfiques, avaient circulé parmi l'assistance, créant une atmosphère détendue.⁹

Leur labeur était surtout d'ordre agraire. À la saison des figues, qu'il fallait cueillir puis enfiler en d'immenses colliers à faire sécher au soleil, succédait le temps de la fabrication du *burghol*, aliment de base des paysans. On faisait bouillir du blé dans de grandes cuves. Puis on l'étendait sur des terrasses pendant plusieurs jours. Ensuite commençait l'épuisante ronde des moulins à main.¹⁰

Loin de verser dans la schizophrénie, du fait de ce « double je » qui leur est propre, les écrivains qui optent pour une langue qui n'est pas leur langue natale, se trouvent enrichis par cet heureux amalgame dont ils sont le foyer. C'est qu'ils arrivent à concilier, à créer un dosage équilibré entre ce qui leur est *sien* et ce qui est *autre*. Ce don, dont n'est pas doté qui veut, fait d'eux d'excellents médiateurs au service de l'acte de communication.

Billet de retour

Faire revenir un auteur en langue étrangère à sa terre natale est toujours un défi à relever par le traducteur. L'auteur use et abuse d'emprunts arabes, étoffe et explicite, comme nous l'avons vu plus haut quand il s'agit de décrire une tradition ou une scène de son pays, tire des métaphores de son imaginaire qui s'est développé au contact de sa culture source et crée des constructions grammaticales proches de celles de sa langue source. Transposer en arabe un poème écrit en français par Tuéni ou Schéhadé par exemple, risque d'effacer toute trace d'exotisme et de produire un texte cible plat, dénudé aux yeux du lecteur arabe, habitué aux mots et aux images arabes, de tout charme et de toute magie. Mais ce serait compter sans l'habileté de tout traducteur digne de ce nom. Loin de vouloir donner des recettes censées sauvegarder

⁹ Jocelyne Awad, *Khamsin*, Albin Michel, Paris, 1994, p. 35.

¹⁰ Jocelyne Awad, *Khamsin*, Albin Michel, Paris, 1994, p. 131.

l'exotisme du texte de départ, nous pouvons tracer quelques pistes de réflexion.

Les auteurs affectionnent tout particulièrement les emprunts arabes qui leur semblent porter une pincée d'exotisme, la senteur de leur terre natale¹¹. Il y en a qui sont déjà rentrés dans l'usage courant de la langue française ; on en compte plus de 270 mots empruntés à l'arabe tels que *amiral, calife, coton, safran, élixir, émir, sucre, algèbre, alcool, cheikh, henné, muezzin, ambre*, pour n'en citer que les plus connus. Mais il y en a qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire et que l'auteur décide de son propre chef de glisser dans son texte. Par ailleurs, des images familières au libanais mais complètement étrangères au lecteur français émaillent ses écrits. Sans parler de certaines tournures de phrases qui « sentent » la syntaxe arabe. Pour mieux comprendre ce dont on parle, voici quelques exemples.

Lisons d'abord ces strophes extraites du poème *La Montagne inspirée* de Charles Corm¹² :

[...] Combien étaient heureux dans leur digne misère
Et la simplicité du bon temps de jadis
Ceux qui n'avaient chez nous qu'un coin pour la litière
D'une seule brebis.

Comment, dans nos sentiers, dodelinaient leurs têtes,
Les grands pins attentifs, lorsqu'au bruit d'un grelot,
Nos mouches, les pieds nus, près du sabot des bêtes,
Psalmodiaient un sanglot.

[...] Comment la jouvencelle, au bord d'une terrasse,
Pour l'ami de son cœur soignait le basilic ;
Et comment son haleine avait l'odeur vivace
Du musc et du mastic ;

[...] Comment fine et pareille aux princesses lointaines,
La jeune fille svelte, et droite sans raideur,
La jarre sur le front, portait à la fontaine
Son rire et sa candeur;

¹¹ « Puisqu'un terme exilé d'escales en escales,
Porte son ciel natal de roulis en roulis, / Puisqu'il garde l'odeur et la couleur locale,
De son propre pays! » CORM, Charles, Vol. 1, 2004, p. 121.

¹² Charles Corm, *La Montagne Inspirée*, (1934), Ed. de La Revue phénicienne, Beyrouth, 1964, p. 58-59.

[...] Comment nos nuits d'été semblent des crépuscules
Qui n'ont pas eu le cœur d'abandonner nos yeux ;
Que leur splendeur atteste en lettres majuscules
La présence de Dieu !

Moucre n'est certes pas un mot français ; ce n'est pas non plus un emprunt qui soit entré dans l'usage de la langue française. C'est un mot arabe *mkeri* qui a été altéré pour mieux sonner français et qui désigne le muletier qui se déplaçait de village en village sur le dos de sa monture, transportant divers fardeaux et marchandises. Dans la littérature libanaise d'expression arabe, nombre d'auteurs ont consacré ce personnage, dessinant son portrait et décrivant sa relation intime avec sa mule¹³ : les « *mkeris* » faisaient dans le temps office de compagnie de transport dans toutes les occasions (mariage, transport de marchandises, ambulance, etc.) :

Combien étaient heureux ... ceux qui n'avaient chez nous qu'un coin pour la litière d'une seule brebis » est une expression courante devenue un proverbe connu et répété dans la tradition libanaise. Elle tire ses racines d'un fait historique : suite aux conflits sanglants qui avaient opposé Druzes et Maronites en 1861, le régime de la « *Moutassarifiah* »¹⁴ fut proclamé au Mont-Liban et alors que le reste de la région était toujours en ébullition, le Mont-Liban connut, sous ce régime, paix et prospérité, ce qui amena les uns et les autres à envier ceux qui avaient ne serait-ce qu'une petite maison dans cette montagne, maison exprimée dans le proverbe par la métaphore de « la litière de la brebis.

Par ailleurs, la répétition du « Comment » au début de chaque strophe rappelle la structure du discours arabe. L'orateur arabe a tendance à recourir à la répétition pour mieux capter l'attention de son auditoire et marquer le passage d'une idée à l'autre dans une sorte d'accumulation qui va crescendo pour atteindre son apogée dans une finale qui tombe en coup sec. Le poète ne manque pas ici d'utiliser ce style, à la manière des orateurs arabes; il répète et accumule les « Comment » pour arriver à la finale qui tombe tel un coup de guillotine : « Que leur splendeur atteste... la présence de Dieu ! » Notons au passage que cette finale rappelle la *shahada* des musulmans

¹³ Dans son ouvrage *Au cœur du Liban*, l'écrivain Amine Rihani n'hésite pas à donner le même prénom au « *Mkeri* » (Jamil) et à sa mule (Jamileh, qui est le féminin de Jamil).

¹⁴ La *Moutassarifiah* est un régime instauré en 1860 par l'Empire Ottoman et qui a segmenté le Mont-Liban en départements autonomes.

qui professent - ou attestent - leur foi en ces termes : « J'atteste que seul Allah est Dieu et que Mahomet est le prophète d'Allah. ».

Les emprunts, les métaphores et les tournures syntaxiques arabes sont autant d'éléments étrangers pour le lecteur français. Ils perdent toutefois leur étrangeté, une fois ramenés, par le biais de la traduction, à leur terre natale. Pour compenser cette perte, il ne resterait plus au traducteur qu'à recourir à la magie des mots¹⁵. Le traducteur littéraire n'est-il pas après tout un magicien des mots ? Il maîtrise parfaitement bien son sujet avec tous les aspects culturels sous-jacents. Pour étonner son lecteur arabe et conserver le charme de l'impact voulu par l'auteur, il jouera sur le matériau de la langue ; ne pouvant plus charmer par l'étrangeté du culturel, il charmera par la beauté de l'expression. Son écriture deviendra alors une sorte d'« écriture de laboratoire », travaillée, fignolée, émaillée de fioritures linguistiques.

Dans ce propos, nous avons voulu faire des constatations. Il nous est apparu que l'écrivain libanais d'expression française est certes écrivain en français à part entière et que le traducteur fait son travail de traduction honnêtement sans prétendre qu'il est écrivain. Mais chez l'un comme chez l'autre, l'écriture se combine à la traduction dans un heureux mélange et à des doses différentes. Toute la question est de savoir où commence l'écriture et où finit la traduction ? Question épineuse qui mérite analyse et réflexion.

¹⁵ Cf. *Les Annales de l'Institut de Langues et de Traduction*, Université Saint-Joseph, numéro 8, Beyrouth, 2001-2002, intitulé : « Al-Kimiya - La magie des mots ».